



# Achat groupé de granulés

avec le Syndicat Energies Haute-Vienne

**une mutualisation au profit des acheteurs publics**

Mardi 9 mai 2023 de 14h à 16h





Le Syndicat Energies Haute-Vienne : structure publique dédiée à l'énergie, intégrant les 195 communes, les 13 EPCI et le Conseil Départemental

Découvrez le SEHV sur [www.sehv.fr](http://www.sehv.fr)



AODE/  
CONCESSION



ELECTRICITE



ECLAIRAGE  
PUBLIC



GEOSEHV



MOBILITE  
ELECTRIQUE



ANIMATION  
SENSIBILISATION



ENERGIE  
CLIMAT

Accompagnement individualisé des collectivités dans **l'économie d'énergie** et le **développement des ENR** sur leur patrimoine



**BILAN  
ENERGETIQUE**

**CONSEIL ET  
ASSISTANCE  
TECHNIQUE**

**Energies Service Public 87  
(ESP87)**

**ETUDES  
ENERGETIQUES  
SPECIFIQUES**

**ACCOMPAGNEMENT  
DE PROJETS**



**Planification  
énergétique - PCAET**  
Diagnostic,  
coordination,  
accompagnement



**Mutualisations**  
Achats énergie,  
maintenance,  
Valorisation CEE



**Rénovation  
énergétique de  
l'habitat**  
Conseil aux  
particuliers



# Approvisionnement groupé de granulés de bois

sur la période 2024-2025





## Le contexte

- Depuis 2015, le SEHV coordonne les **groupements d'achats** :
  - **Energies** : électricité, gaz et fioul (156 membres),
  - **Maintenance des installations techniques** (40 membres),
- **Augmentation du nombre d'installations de granulés bois** dans le patrimoine des collectivités,
- **Contexte d'approvisionnement énergétique inédit et inflationniste** impactant des ressources financières des acheteurs d'une part, et engendrant des problèmes de contractualisation d'autre part,
- **Expression du besoin des collectivités** à bénéficier d'un achat mutualisé visant à **sécuriser l'approvisionnement** et permettre l'**achat au juste prix**.



## Pourquoi un groupement de commandes ? S'appuyer sur l'expertise énergie du SEHV

### ■ Optimiser la procédure

- Un acheteur unique,
- Gain de temps,
- Efficacité,
- Sécurité juridique,



### ■ Rechercher l'atteinte d'une sécurité d'approvisionnement et d'un juste prix

- Qualité et disponibilité du combustible (granulés ou pellets, en vrac),
- Encadrer la variation des prix (indexation).



## Pourquoi un groupement de commandes ? S'appuyer sur l'expertise énergie du SEHV

### ■ Recenser les besoins au plus juste

- Besoins avec conditionnement type « vrac »,
- Quels bâtiments ?
- Quelles capacités de silo ?
- Quels rythmes de livraison ?



### ■ Encadrer la fourniture des installations ayant bénéficié du « Fonds chaleur » en lien avec le suivi d'exploitation et des performances des installations :

- Un cahier des charges pour un produit certifié.

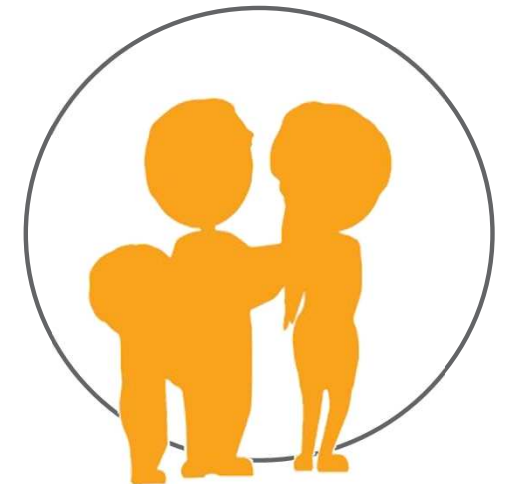




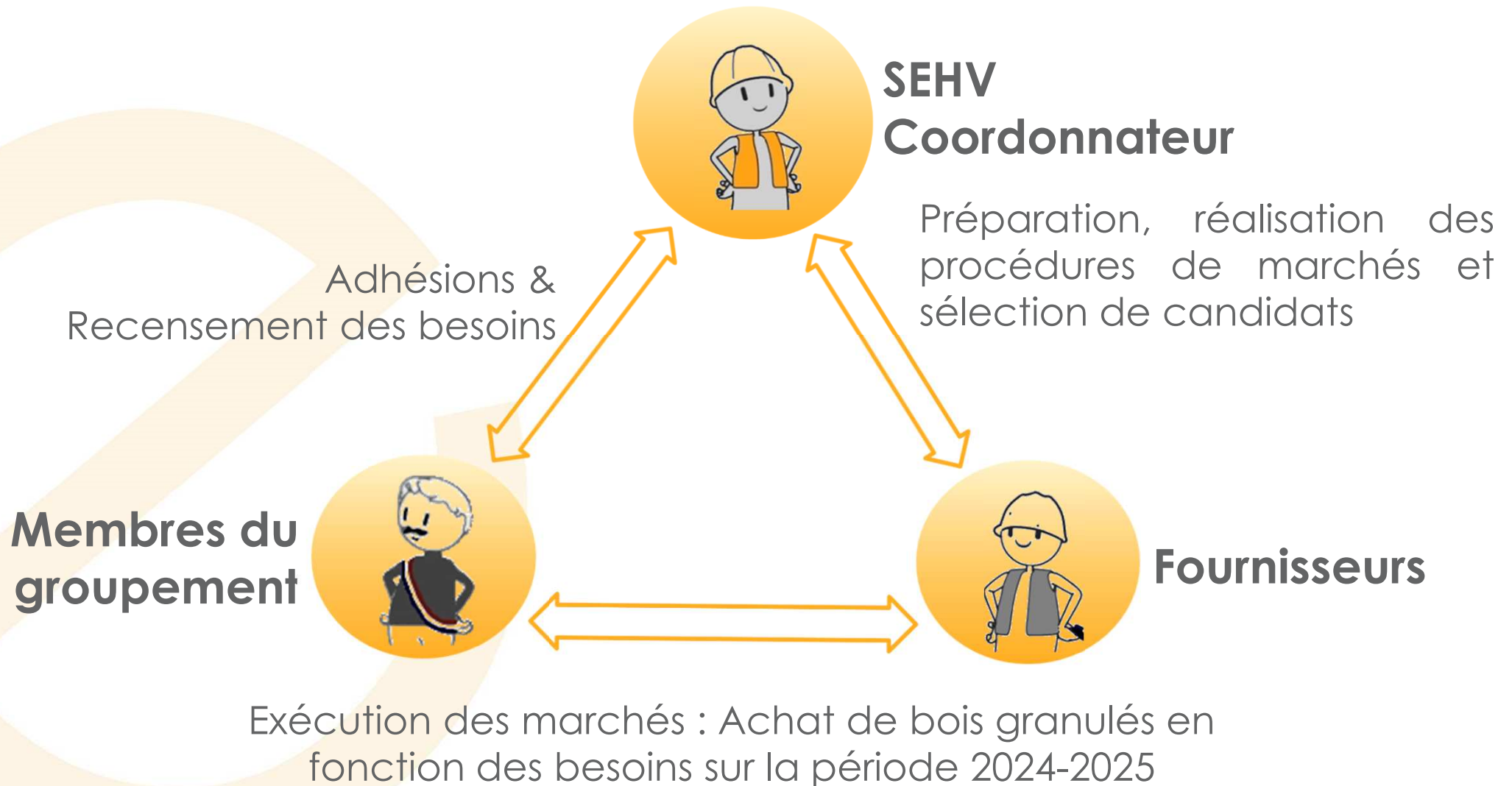
# Le groupement de commandes Qui peut adhérer ?



- **Les personnes morales de droit public, pour leurs besoins propres :**
  - Collectivités territoriales,
  - Etablissements publics locaux,
  - Syndicats mixtes fermés et mixtes ouverts,
  - Le SEHV lui-même,
  
- **Ayant leur siège en Haute-Vienne**
  
- **Ayant des installations bois granulés avec approvisionnement « vrac »**
  - en service,
  - avec mise en service envisagée d'ici au 31/12/2025.



# Le groupement de commandes Fonctionnement





# Le groupement de commandes

## Les missions du coordonnateur



- Assister les membres dans la **définition de leurs besoins**,
- Assurer l'ensemble des opérations de **sélection des co-contractants**,
- Transmettre aux membres les documents nécessaires à l'**exécution des marchés**,
- Gérer les **précontentieux et les contentieux**,
- Répondre de manière générale aux objectifs de performance en matière de **commande publique**.



## Le groupement de commandes Les engagements des membres



- **Communiquer au SEHV les besoins et le dossier d'adhésion** en vue de la passation des marchés sous les échéances fixées,
- **Assurer la bonne exécution des marchés :**
  - **Acheter ses granulés aux fournisseurs retenus** à l'issue de la procédure, durant la période définie pour les marchés,
  - **Pas d'engagement minimal ou maximal de consommation.** Chaque adhérent au groupement consomme en fonction de ses besoins.
- **Participer financièrement** aux frais de fonctionnement du groupement,
- **Informier le coordonnateur** (bonne exécution, litige, etc.).



## Le groupement de commandes Combien coûte l'adhésion?



- **Participation financière** des membres à la passation du marché (2024-2025),
- **Contribution (C)** sur la base des **consommations annuelles CGAR** (en MWh) des sites formant le périmètre du membre :
  - Si CGAR  $\leq$  100 MWh : **C = 45 €**
  - Si CGAR  $>$  100 MWh : **C = CGAR x 0,45 €** (1 500 € maxi)



# Le groupement de commandes Combien coûte l'adhésion ?

1 tonne =  
4,6 MWh PCI  
400 à 450 €  
TTC\*

## ■ Simulations :

	<p><b>Chaudière 30 kW</b></p>	<p>Conso. annuelle : <b>60 MWh / 12,5 tonnes</b></p> <p>5 300 €/an</p>	<p><b>C = 45 €</b></p> <p>0,5 % des dépenses sur 2 ans</p>
	<p><b>Chaudière 60 kW</b></p>	<p>Conso. annuelle : <b>120 MWh / 25 tonnes</b></p> <p>10 600 €/an</p>	<p><math>C = 120 \times 0,45 \text{ €} = \mathbf{54 \text{ €}}</math></p> <p>0,3 % des dépenses sur 2 ans</p>
	<p><b>3 chaudières de 150 kW</b></p>	<p>Conso. annuelle cumulée : <b>1 700 MWh / 354 tonnes</b></p> <p>150 450 €/an</p>	<p><math>C = 1700 \times 0,45 \text{ €} = \mathbf{765 \text{ €}}</math></p> <p>0,3 % des dépenses sur 2 ans</p>





# Le groupement de commandes

## Les grands principes et obstacles identifiés

### ■ Le cahier des charges :

#### – Cible qualité et services :

- Granulés certifiés (Enplus, DINplus),
- Maîtrise des délais d'approvisionnement,
- Capacités logistiques (stockage, livraisons urgentes, proposition de cadencement etc.),

#### – Cible environnementale :

- Productions et dessertes locales,
- Processus d'approvisionnement et provenance des sciures,
- Processus de fabrication des granulés,

#### – Cible économique :

- Coût(s) à la tonne livrée remis à l'accord-cadre et à prix indexé (mensuel et/ou trimestriel).



# Le groupement de commandes

## Les grands principes et obstacles identifiés

### ■ A noter :

#### – Aspects structurels :

- Peu de retour d'expérience de procédures d'achat public comparables,
- Manque de référentiel de la part de matière première dans les indices nationaux,

#### – Aspects conjoncturels (hiver 2022/2023) :

- Forte volatilité des prix :
  - = importance d'un prix révisable suivant des indices (production, transport) de nature à répondre à la conjoncture
- Circuits d'approvisionnement en tension :
  - = optimisation du cadencement et anticipation aux périodes de pointe pour sécuriser la fourniture



# Le groupement de commandes Structure du marché envisagé

APPEL D'OFFRE OUVERT EUROPEEN

Fournitures et services

- Lots géographiques (*sous réserve de volumes suffisants et d'opportunités du groupement*)
- Bons de commande

Exécution du marché par la collectivité membre (2024-2025)  
par émission des bons de commande



## Le groupement de commandes Le calendrier prévisionnel



- **Mai à juillet 2023** : Adhésions **(au plus tard le 06/07/2023)** et compilation des données fournies. Préparation des marchés.
- **Juillet à novembre 2023** : Publication des marchés. Consultation. Choix des fournisseurs.
- **Décembre 2023** : Préparation de la bascule, confirmation des périmètres par les membres avec les fournisseurs.
- **1<sup>er</sup> janvier 2024** : Entrée en vigueur des nouveaux marchés.
- **1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025** : Exécution des nouveaux marchés par les membres.





## Le groupement de commandes Comment adhérer ?

Au plus  
tard le  
6 juillet

### ■ 3 documents à compléter :

1. Fiche de collecte
2. Décision de l'assemblée délibérante
3. Acte d'adhésion à la convention constitutive



### ■ Formant le dossier dématérialisé à transmettre à : [energies@sehv.fr](mailto:energies@sehv.fr)



**Attention : aucun dossier d'adhésion ne sera admis  
au-delà du 6 juillet 2023**



## Le groupement de commandes

### Etape 1 : remplir le fichier de collecte

#### ■ Renseigner les mentions obligatoires (avec un \*) :

- Profil du membre,
- Début de fourniture,
- Volumes annuels,
- Conditions d'accès,

#### ■ Renseigner si possible les autres informations :

- Profils et rythmes de commande,
- Prix à la tonne de votre dernière livraison datée,



**Attention** : le fichier renvoyé doit être conservé au format « excel »



## Le groupement de commandes Etapes 2 et 3 : formaliser l'adhésion

- **Délibération** approuvant les termes de la convention constitutive du groupement



Modèle  
disponible sur  
[www.sehv.fr](http://www.sehv.fr)

- **Signature de l'acte d'adhésion**  
à la convention



**Attention : aucun dossier d'adhésion ne sera admis au-delà du 6 juillet 2023**



GROUPEMENT DE COMMANDES POUR  
L'APPROVISIONNEMENT EN GRANULES DE BOIS  
ACTE D'ADHESION A LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Approuvée le 23/03/2023 par l'assemblée délibérante du SEHV

Nom du membre :	_____
Sis :	_____
Représenté par :	_____
Fait à :	_____ le : _____

Cachet et signature :
-----------------------

Conformément à la délibération/décision n° \_\_\_\_\_ du \_\_ / \_\_ / 2023  
jointe.





# Merci de votre attention

**Le Syndicat Energies Haute-Vienne**

8 rue d'Anguernaud – 87410 Le Palais-sur-Vienne

Tél : 05.55.35.06.35 – Fax : 05.55.35.49.01 – Site : [www.sehv.fr](http://www.sehv.fr)

